

Information Pack Découverte & PE12

Chères Présidentes, chers Présidents, chers dirigeants de Structures,

Le PE12 et le Pack découverte sont désormais totalement indépendants. Vous pouvez délivrer directement l'un et/ou l'autre de ces produits au tarif de 3 € pour le Pack découverte et 7 € pour le PE12.

Dans les modalités de délivrance des ATP, ces deux produits obéissent à des logiques différentes :

1°) Au même titre que le Pass' Rando et le Pass' Plongée, le Pack Découverte se commande directement dans votre espace « monclub.ffessm.fr » et nécessite un règlement en amont pour pouvoir être utilisé. A l'issue des 3 activités proposées dans le cadre de cet ATP, il vous suffit de revenir dans le même espace, puis d'attribuer l'ATP en statut « Libre » (Cf. tableau des ATP à attribuer) afin que le plongeur reçoive sa carte plastifiée « plongeur découverte ».

2°) La délivrance du PE12 est disponible directement à l'issue de la formation, en se rendant sur le même espace, dans la partie attribution d'ATP. Après validation, le plongeur reçoit sa carte plastifiée.

Toutefois : Les structures qui signaleraient avoir validé un PE12 à une personne ayant souscrit à un pack découverte acheté avant le 1er septembre 2019 seront remboursées d'une valeur de 3 € par Pack+PE12 sous forme d'avoir. Cette offre s'appliquera jusqu'au 14 septembre 2020.

Nota : il existe dans la boutique fédérale des diplômes papier de PE12, que vous pouvez commander et délivrer aux récipiendaires en attendant qu'ils reçoivent leur carte PE12 format CB.

Restant à votre disposition pour répondre à vos questions,

Cordialement,

Sébastien Grandjean

Secrétaire général de la FFESSM